

LA SÉCURITÉ SOCIALE  
DES ARTISTES AUTEURS

# GUIDE PARTENAIRE

Devenez partenaire de  
la Sécurité sociale des artistes auteurs  
pour mieux **informer, conseiller**  
et **orienter** les artistes-auteurs.

# POURQUOI CE GUIDE ?

Associations, organisateurs de manifestations, écoles, universités, collectivités territoriales... vous êtes en contact régulier avec des artistes-auteurs. Ce guide est fait pour vous !

La Sécurité sociale des artistes auteurs vous propose tout un panel d'actions facilement mobilisables pour vous permettre de diffuser largement de l'information sur les droits et les démarches des artistes-auteurs en matière de protection sociale : affiliation, obligations sociales, maladie, famille, retraite, recouvrement...



## POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

- 1** Faire connaître au plus grand nombre d'artistes-auteurs les droits et les démarches en matière de protection sociale.
- 2** Constituer un véritable réseau de partenaires sur tout le territoire au plus proche des artistes-auteurs.
- 3** Mieux accompagner vos publics en matière d'accès aux droits sociaux.

## TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER !

TOUTES LES STRUCTURES PUBLIQUES, ASSOCIATIVES COMME PRIVÉES PEUVENT PARTICIPER SOUS RÉSERVE DE NE PAS ASSOCIER L'OFFRE DE SERVICE PROPOSÉE À UNE OPÉRATION COMMERCIALE.

La Sécurité sociale des artistes auteurs (Agressa et la Maison des artistes – Sécurité sociale) est un organisme de sécurité sociale, à l'instar de l'Assurance maladie ou de la Caisse d'allocations familiales. Elle s'est vu notamment confier par les ministères des Solidarités et de la Santé et de la Culture l'accompagnement et le conseil des artistes-auteurs dans leurs démarches sociales.

## LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

✕ Conseil et  
accompagnement

✕ Affiliation

✕ Action  
sociale



Pour en savoir plus sur les missions de la Sécurité sociale des artistes auteurs, consultez notre site internet [secu-artistes-auteurs.fr](http://secu-artistes-auteurs.fr), rubrique « Nous connaître ».

### FOCUS SUR LE RÉGIME SOCIAL DES ARTISTES-AUTEURS

Le régime social des artistes-auteurs a été créé pour offrir une couverture sociale aux créateurs d'œuvres originales tout en tenant compte de leur spécificité. Ainsi les artistes-auteurs bénéficient d'un régime social qui leur est propre. Bien que considérés comme des travailleurs non-salariés, les artistes-auteurs sont rattachés au régime général de la Sécurité sociale. La Sécurité sociale des artistes auteurs gère le régime social des artistes-auteurs et s'appuie sur les autres branches de la sécurité sociale pour le versement des prestations.

# MIEUX INFORMER, CONSEILLER ET ORIENTER LES ARTISTES-AUTEURS

## COMMENT AGIR ?

Afin de faire connaître leurs droits et leurs obligations sociales aux artistes-auteurs, la Sécurité sociale des artistes auteurs a conçu toute une offre de services à destination des organismes en contact étroits avec des artistes-auteurs. Cette offre, facilement mobilisable, se décline selon les capacités d'action de chacun.

### PARTAGER

ÊTRE UN RELAIS  
À L'AIDE DES OUTILS  
CLÉS EN MAIN MIS  
À DISPOSITION PAR LA  
SÉCURITÉ SOCIALE DES  
ARTISTES AUTEURS.

### ORGANISER

PLANIFIER DES  
ACTIONS POUR  
VOTRE COMMUNAUTÉ  
D'ARTISTES-AUTEURS  
À L'AIDE DES OUTILS  
MIS À DISPOSITION  
PAR LA SÉCURITÉ  
SOCIALE DES  
ARTISTES AUTEURS.



# LA BOÎTE À OUTILS



À TÉLÉCHARGER  
OU À COMMANDER



À PLANIFIER

✕ **GUIDES THÉMATIQUES**  
(DÉBUT D'ACTIVITÉ, RETRAITE...);

✕ **AFFICHES PÉDAGOGIQUES :**

- LES PRINCIPES DU RÉGIME SOCIAL DES ARTISTES-AUTEURS
- LES INTERLOCUTEURS DES ARTISTES-AUTEURS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

✕ **FICHES PRATIQUES ;**

✕ **BANNIÈRES** POUR VOTRE SITE ET VOS RÉSEAUX SOCIAUX.

✕ **INVITER LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS** LORS D'UNE MANIFESTATION OU D'UN ÉVÈNEMENT (CONFÉRENCE, STAND...).

✕ **ORGANISER UNE CONFÉRENCE SUR LA PROTECTION SOCIALE** DES ARTISTES-AUTEURS ANIMÉE PAR UN EXPERT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS DANS VOS LOCAUX OU EN DISTANCIEL.



MODALITÉS  
DE COMMANDE  
DES OUTILS

Connectez-vous  
sur notre site

**[secu-artistes-auteurs.fr/](https://secu-artistes-auteurs.fr/)**  
**partenaire**

pour retrouver le panel  
des outils offerts et  
leurs modalités de mise  
à disposition.



À RELAYER

✕ **LE CALENDRIER DE NOS RÉUNIONS D'INFORMATION EN LIGNE ;**

✕ **LES OUTILS PRATIQUES POUR SON ACTIVITÉ :** SIMULATEUR POUR CALCULER SES COTISATIONS SOCIALES, FICHES PRATIQUES...);

✕ **NOS SUPPORTS DE COMMUNICATIONS**

- NOTRE SITE INTERNET
- NOS VIDÉOS PÉDAGOGIQUES DISPONIBLES SUR YOUTUBE
- NOTRE NEWSLETTER « MA SÉCU & MOI ».

## VOICI QUELQUES IDÉES D'ACTIONS ENVISAGEABLES :

### ✓ ACTIONS DE TERRAIN

#### AFFICHAGE / MISE À DISPOSITION DES OUTILS CLÉS EN MAIN

- ✓ Mettre à disposition les supports de communication dans vos locaux ou lors de vos évènements.

#### STANDS D'INFORMATION LORS DE VOS ÉVÈNEMENTS

- ✓ Convier la Sécurité sociale des artistes-auteurs lors de vos évènements.

#### CONFÉRENCE EN LIGNE OU LORS D'ÉVÈNEMENTS

- ✓ Organiser une conférence sur la protection sociale des artistes-auteurs.

### ✓ ACTIONS DÉMATÉRIALISÉES

#### EMAILS

- ✓ Faire un emailing à vos contacts les invitant à participer à une réunion d'information en ligne (webinaire) organisée par la Sécurité sociale des artistes auteurs.

#### SITE WEB

- ✓ Partager sur votre site internet nos vidéos et l'actualité communiqué via la lettre d'information de la Sécurité sociale des artistes auteurs « Ma sécu & moi ».

#### RÉSEAUX SOCIAUX

- ✓ Relayer l'actualité de la Sécurité sociale des artistes auteurs sur vos réseaux sociaux.

# LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS

Rubrique  
« Partenaire » sur  
**secu-artistes-auteurs.fr**



Facebook  
YouTube



Lettre d'information  
« Partenaire » :  
inscription sur  
**secu-artistes-auteurs.fr**



LA SECURITE SOCIALE DES ARTISTES AUTEURS  
60 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE  
75010 PARIS

**WWW.SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR/PARTENAIRE**